

## FAQ - Module Déclarations Sociales et N4DS

### ★ Patches

Les patches Sage paie et Sage DS sont disponibles dans la vignette N4DS. Il convient de les installer sur vos postes selon les notices d'utilisation.

#### Comment vérifier où a été installé Sage DS ?

Pour vérifier le répertoire d'installation de Sage DS, consulter le service Déclarations Sociales (Démarrer / Paramètres / panneau de configuration / outils d'administrations / services).

#### Quels patches installer ?

Celui de la paie qui correspond à la version installée sur votre poste ainsi que la version complète de Sage DS.

#### Comment vérifier si le patch est installé ?

Dans Sage DS à partir de Aide ? / A propos de la version affichée doit être 1.02.

Dans la paie aucun signe distinctif ne permet de visualiser ce changement. La date de modification du fichier doit être au 10 novembre.

#### Qu'est ce que le service Déclarations Sociales ?

C'est le service utilisé par la partie Serveur de Sage DS. Il convient de l'arrêter le temps d'installer le patch. Il n'est présent que si l'installation serveur de DS a été faite sur le poste à l'installation de Sage Paie.

#### Est-il nécessaire d'avoir installé la version 1 de Sage DS pour installer la version 2 ?

Non, il n'est pas nécessaire d'avoir installé la version 1 pour installer la version 2.

### ★ Installation et Utilisation

#### Est-ce une version standard ou avancée de DS qui est installée ?

La version est liée à la clé d'authenticité de la paie. L'information se retrouve dans le menu "?/A propos de" de l'application Sage paie.

#### Quel port de communication est utilisé par Sage DS ?

Le port 8102 est utilisé et doit être ouvert sur les antivirus et firewall.

#### SQL Server doit-il être installé sur le poste pour exploiter les fichiers sdf ?

Les fichiers sdf sont des fichiers dépendent de Microsoft SQL Server Compact Edition (CE).

Ce programme ne nécessite pas la présence des outils SQL sur le poste. Microsoft SQL Server CE s'installe de manière transparente pour l'utilisateur et ne dépend pas d'une instance SQL.

En version SQL Server et Express de Sage Paie, les fichiers sdf sont repris sur l'instance SQL utilisée par les bases de Paie.

#### En version SQL, le classement des bases de données Orchestra et NOMSOCIETE\_DS est en latin, pourquoi ?

Sage DS exploite effectivement des bases de données dont l'ordre de tri est **Latin\_General\_CI\_AS** : ce paramètre ne doit pas être modifié.

Attention : La configuration du serveur SQL ainsi que les bases de données de la Paie restent en classement **French\_CI\_AS**.

NB : Pour rappel, les bases DS ne doivent pas être manipulées, ni exploitées.

#### Comment exploiter une paie monoposte et un fichier prh sur le poste serveur ?

Actuellement une paie monoposte nécessite l'exploitation des fichiers prh en local pour que Sage DS puisse créer les bases SDF ou installation du patch Sage DS v1.02. Ce patch doit être installé en partie serveur sur le poste hébergeant le prh, et en partie client sur le poste client.

#### Peut-on utiliser Sage Paie pendant l'utilisation du module DS ?

Oui, sauf lors de l'exécution des étapes de transfert de la déclaration de Sage Paie vers DS et de synchronisation des données de Paie. L'actualisation d'une déclaration dans DS n'empêche pas le travail dans Sage Paie.

#### Si les fichiers prh et sdf d'une société sont supprimés ou renommés, dans Sage DS, bouton **Dossiers**, la société est toujours présente. Comment la supprimer ?

Il est nécessaire de supprimer la société à partir du bouton "Dossiers" en étant logué en administrateur dans Sage Paie.

**Dans le cas d'un poste non équipé d'internet, est-il possible de récupérer le dossier DS généré pour effectuer la transmission à partir d'un autre poste?**

Si le poste n'est pas équipé d'internet, il est préférable d'utiliser le mode indirect de sage Direct. Dans Sage Direct, menu Outils/Options, onglet Connexion, double cliquer sur le dossier Déclaration DADSU, cocher l'option "Par export de fichier (hors connexion Internet).

**D'où est repris le nom de la société en entête du module DS?**

Le nom de la société repris dans l'entête du module DS et repris de la raison sociale saisie sur l'établissement principal du dossier.

**Le format de la zone n'est pas correct ou la zone se vide en cliquant dessus. Que faire?**

Dans les options régionales du poste de travail, ressaisir une virgule et revalider les options.

**Existe-t'il un manuel électronique pour le module DS?**

Dans le module DS, cliquer sur "?/Aide".

## ★ **Module DS et Segments**

**Quelles sont les informations transmises lors d'une synchronisation en paie?**

Option Transfert des seules informations modifiées:

- Les données suivantes sont systématiquement transmises : en-tête entreprise, établissements, salariés (information en cours), caisses, contrats sociaux, paramétrage des variables.

- Les données suivantes sont transmises en fonction de la période de synchronisation : les historiques salariés, les changements de situation des salariés et les bulletins (événements absences et montants).

La période de synchronisation allant de la précédente date de transfert jusqu'à la nouvelle date indiquée, qui est par défaut la date de dernière clôture.

Option Autres/Options avancées:

Cette option permet de ré-envoyer les mêmes informations qu'en transfert des seules informations modifiées pour une sélection de salarié et/ou pour une période donnée qui aurait déjà pu faire l'objet d'une première synchronisation.

Avec cette option, il est donc possible de sélectionner : les salariés à synchroniser, la période de synchronisation, et la nature des données à transmettre.

*Pour plus d'informations sur les traitements effectués lors de la synchronisation, veuillez consulter la fiche documentaire*

**Comment sont générés les segments dans Sage DS (par exemple les segments concernant le SRE, l'IRCANTEC, le CNRACL...)**

Ces segments sont générés en fonction du code population renseigné dans la page poste de la fiche de personnel. Pour plus d'informations sur les segments générés, veuillez consulter la fiche KB48204.

**Dans quel fichier s'enregistrent les modèles d'import et les grilles?**

Ces modèles s'enregistrent dans la base Orchestra.sdf et sont communes à toutes les sociétés.

**Dans Sage DS base, comment répercuter les modifications effectuées en paie?**

La fonction "Actualiser" n'étant pas disponible dans Sage DS base, les nouvelles informations provenant de la Paie ne peuvent être reprises dans les déclarations existantes. Il faut utiliser la fonction "Régénérer".

Cette option permet de supprimer et recréer la déclaration DADS-U en tenant compte des nouvelles données transmises (les éventuelles informations saisies dans la déclaration initiale ne sont pas conservées).

**Comment créer une déclaration?**

Après avoir transmis les données de la paie dans Sage DS, il est nécessaire de cliquer sur "Nouvelle déclaration" pour générer la déclaration.

**En relançant le module DS, les déclarations générées précédemment n'apparaissent plus. Comment les visualiser?**

Quitter le module DS et l'application Sage Paie pour ensuite relancer l'accès direct au module DS. Si cela n'est pas suffisant, il faudra redémarrer le poste.

**Les données des bulletins en cours non clôturés sont-elles transmises dans DS?**

La période sera bien transmise mais les données calculées ne seront pas valorisées. Il est donc nécessaire d'effectuer la clôture du mois.

**Dans la déclaration, le bouton DADSU CTL est grisé, pourquoi?**

L'outil DADSU CTL n'est pas installé sur le poste ou n'est pas présent dans le répertoire par défaut.

**Dans Sage Paie, comment vérifier facilement le paramétrage de plusieurs variables?**

Utiliser la fonction "Editer" du menu Variables. Un document "N4DS mémento des variables" est disponible pour aider l'utilisateur à faire ces vérifications.

**Est-il possible d'exclure des salariés à partir d'une DS déjà générée?**

Oui, à partir du bloc "Données" cliquer sur Salariés pour exclure les salariés désirés. Il est également possible d'exclure des établissements.

**Comment supprimer une période d'inactivité à partir du module DS?**

A partir du bloc "Données", cliquer sur Evénements et double cliquer sur le salarié concerné.

**A quoi correspondent les valeurs de couleur bleu dans la déclaration?**

Il s'agit des données saisies par l'utilisateur directement à partir du module DS.

**Pour le segment S40.G28.10 "Primes versées aux salariés sous contrat de droit privé", deux erreurs sont générées sur la date de début et de fin de la période de rattachement. Comment les corriger?**

La périodicité doit être renseignée pour les types de primes 02 et 04. Sage Paie ne permet pas d'alimenter automatiquement ces zones. Il convient donc de les saisir manuellement.

**Dans la déclaration, tous les champs de la DADS-U ne sont pas affichés, pourquoi? (par exemple montant des honoraires)**

Par défaut la vue simplifiée ne reprend que certains champs. Se positionner en vue complète et ajouter les rubriques à afficher en vue simplifiée.

**Avant, si mon salarié n'avait pas de contrat social, je n'avais pas les rubriques prévoyances dans ma DADS-U. (Il en est de même pour les rubriques de retraite).**

Les rubriques sont présentes uniquement si un code DADS-U est renseigné dans le bouton "DADS-U" de la caisse de cotisation. Il est nécessaire de vider cette zone pour ne pas faire de DADS-U CRC et/ou IP.

**Comment intégrer, dans une déclaration, un salarié sorti?**Salarié sans bulletin sur la période:

Pour envoyer un salarié qui n'a pas eu de bulletin sur la période déclarée, il faut effectuer une synchronisation personnalisée (bouton options avancées) et sélectionner le salarié que l'on souhaite envoyer à Sage DS en indiquant une période où le salarié était présent.

Depuis Sage DS, sur la déclaration concernée, passer par le bouton 'Salarié' et se positionner sur l'onglet "Tous les salariés". Il est alors possible de faire un tri sur la colonne 'Exclusion' pour insérer le salarié.

Salarié avec bulletin sur la période:

Il suffit de cocher les options "Portabilité" et "Bulletins complémentaires" disponibles dans la page Poste de la fiche de personnel afin de réaliser le bulletin après le départ du salarié.

**Après avoir envoyé une déclaration, certaines fonctions sont supprimées, pourquoi?**

Une déclaration que l'on envoie change de statut. Il est alors impossible de la ré-envoyer, de l'actualiser, de le régénérer ou de la modifier.

Pour rappel, la norme 4DS n'autorise pas le renvoi d'une DADS-U. Le client doit établir une déclaration Annule et Remplace (disponible en v2 de Sage DS).

Cependant, il est possible de marquer la déclaration DADS-U comme étant 'non envoyée' en faisant un clic droit sur la déclaration depuis l'écran de suivi.

**Pourquoi des montants sont affichés alors que je ne suis pas assujetti (par exemple Participation à la formation professionnelle continue)?**

Sage DS présente les montants que la paie communique, bien que l'entreprise ne soit pas assujettie. Ces montants ne sont pas transmis.

Si le client doit être assujetti il devra basculer le menu déroulant à 'Oui' et il bénéficiera des montants sans effectuer une nouvelle synchronisation de son dossier.

Si le client ne souhaite pas visualiser les montants, il suffira de supprimer les rubriques rattachées aux variables concernées.

**Comment modifier, dans Sage DS, le statut prud'homale d'un salarié pour le passer non électeur?**

La rubrique "S65.G40.05.009 - Collège prud'homal" ne contient pas de valeur '90 - non électeur'. Il suffit donc de vider la zone soit manuellement, soit par un modèle de grille en faisant un Rechercher/Remplacer. *Cette astuce est valable pour toutes les rubriques contenant une liste des variables.*

**Dans le mode Assistant, bouton Contrôler, il n'est pas possible d'effectuer deux corrections successives, pourquoi?**

Le second contrôle n'est pas effectué car après correction de la première erreur et enregistrement de la déclaration, celle-ci est fermée.

Il est nécessaire de ne pas enregistrer la déclaration avant correction de toutes les erreurs et de revenir sur la page de contrôle qui est en arrière-plan.

**Comment renvoyer une déclaration DADS-U déjà envoyée, le bouton "Envoyer" est grisé?**

Sur la déclaration, effectuer un clic droit et sélectionner la fonction "Marquer comme non envoyée".

**Pourquoi certains codes motifs des périodes d'inactivités sont en erreurs?**

En v01x06, les codes sont autorisés en fonction du destinataire de la déclaration: AGIRC-ARCCO / IRCANTEC / Les 2 / CNRACL. Il ne s'agit donc pas obligatoirement d'une erreur mais d'un contrôle à effectuer de la part de l'utilisateur.

La liste des codes autorisés est disponible dans le cahier des charges v01x06 de la DADS-U.

En mise à jour de dossier, les codes motifs d'absence DADS-U sont mis à jour automatiquement.

*Le contrôle CCH-11 sera supprimé dans la version 2 de Sage DS.*

**Pourquoi obtient-on un nombre d'erreurs différent entre les contrôles en natif du module DS et ceux du DADS-U CTL?**

Les contrôles proposés dans Sage DS sont les contrôles essentiels du cahier des charges, et seront enrichis dans la version 2 de Sage DS.

Leur principal objectif est de permettre d'accéder directement au champ en erreur dans la déclaration afin de la corriger.

Outre ces erreurs détectées en temps réel et pour assurer un contrôle exhaustif de la déclaration, nous conseillons également d'utiliser le DADS-U CTL, qui est l'outil de l'administration et qui permet de compléter le 1er niveau de contrôle du produit.

**Dans la déclaration DADS-U les données relatives au contrat de prévoyance ne sont pas reprises (segments S45.G05.00) alors que les montants eux le sont. Que vérifier?**

La caisse de cotisation rattachée au contrat social doit être typée en "Prévoyance".

**Comment gérer le cas d'une caisse unique de Retraite et de Prévoyance?**

Il est nécessaire de distinguer les deux caisses.

Si la caisse d'origine est une retraite, la mise à jour en v20.00 l'a typera en "Retraite", il faudra donc:

- Dupliquer la caisse de cotisation
- Modifier le type en Prévoyance/Mutuelle
- Bouton DADSU/Contrats sociaux : affecter les codes organismes et délégataire de gestion
- Dans les rubriques de prévoyance, affecter le nouveau code caisse dans l'onglet "Eléments constitutifs"

**A quoi servent les rubriques ayant le code mémo N4DS?**

Les nouvelles rubriques et constantes qui sont sous le code mémo N4DS ont été créées pour adapter le PPS et le PRH StartPaie à la norme 4DS et ne sont prévus que pour la mise en place des nouveaux dossiers qui seront créés à compter du 1er janvier 2012.

**Comment générer une DADS-U pour un seul établissement à partir d'un prh dans lequel il existe plusieurs établissements?**

Il existe deux possibilités:

- Utiliser la fonction de Fractionnement dans le module Sage DS. Indiquer l'établissement à générer seul et le nombre de fraction à 1. Ensuite dans la déclaration, modifier le numéro de fraction à 11.
- Exclure les autres établissements avec le bouton "Etablissement" dans la déclaration DADS-U. Attention à vérifier que les salariés rattachés aux établissements sont eux aussi exclus de la déclaration.

**Dans les changements de situation de la fiche de personnel, les combos des codes situation 1er, 2ème et 3ème ne s'ouvrent pas, pourquoi?**

Ces champs ne sont plus utilisés par la norme 4DS.